

NOVEMBRE DECEMBRE 2007

ENTRE NOUS

Bulletin Communal d'Information
N°457

Dépôt légal:328/820

Imprimerie Mairie de Thiaville

Directeur de publication: Michel GEORGES

Assistante: Carole SCHMIDT
Mise en page: Dominique THIRIET

EDITORIAL DU MAIRE

Année 1954 Il faisait beau quand j'ai foulé le sol de mon village ; je venais de quitter mon quartier, mes amis, la rue de « l'Avotte » à Raon l'Etape, tout un monde connu fait de sourires confiants, d'intérêts, de sons, mais surtout les gamins de la rue, les copains de jeux, c'est si naturel. Les noms des familles resteront encore longtemps en mémoire. Marchal, Vindiolet, Vallon...ceux des voisins aussi : Monsieur Dupré, l'agent de police si tranquille dans son jardin, le père Pouplet, les Géroldi, les Leroy, la Rolande et son café, et surtout « le Jules » avec sa voix de stentor distribuant le journal quotidien parfois accompagné, quelle joie, de ma petite bande dessinée « l'intrépide ». Mon petit monde à moi tournait autour de la passerelle, des gagots et des libellules du bord de la Plaine. Il y a encore tant et tant d'autres souvenirs.

La famille aménageait à Thiaville, ou plutôt Fagnoux. La seule chose qui me servait de repère géographique, ce n'était pas très loin de la maison des « Grands Faings » où avait habité mon parrain !. Une série de clichés faits de la balançoire, du ruisseau, des animaux, et surtout du chien, un beau berger d'Alsace nommé Sultan.

Notre nouvelle maison était très différente. Tout d'abord un gros trou d'obus sur le côté, en hauteur, comme une énorme bouche. Ma grand-mère me disait « c'est la guerre qui a fait ça ». Et curieux, je regardais aussi tous ces éclats dont les murs, même intérieurs, portaient les traces. Je découvrais vite le grenier, les trésors déposés que j'identifiais (masque à gaz, cartouchière, casque...) la grange dont mon grand père avait déjà pris possession et où s'étalait l'amas de ses outils de mécanicien plus bizarres les uns que les autres, dont je m'interrogeais sur l'utilité ; Mais surtout dehors, de grands champs avec les chèvres au piquet, les vaches parquées, et les bœufs de Monsieur Gérardin qui passaient, se dirigeant vers la forêt du Petit Paris. Puissants, lymphatiques, ils allaient y débarder les troncs.

Cette forêt, je la parcourais très vite, elle me dévoilait ses merveilles, fait d'arbres majestueux, de buissons, de sentiers qui révélaient sur leurs bas côtés les jaunottes dont j'étais fier d'en présenter la cueillette à la maison. Je rencontrais vite aussi mes nouveaux équipiers qui m'aidaient à explorer ce vaste domaine ou bientôt aucun des racoins ne resterait inconnu. Et puis, il y avait nos voisins : vers la fontaine, Madame Goderniaux avec l'Albert, et surtout toute une ribambelle de garçons et filles qui de viendraient aussitôt autant de nouveaux compagnons. Contre la maison, un vieux couple résidait, composé de la mère et du fils, les Foucal, silencieux, presque effacés. Par contre en face, c'était la Marie, veuve de guerre disait-on, son fils et sa moto. Et encore le Jean Yocom et la Francine, les Cuny, les filles Collé, le Camille et l'Henriette Lachambre, le café de l'Hortense au coin du passage des vaches où me menait parfois mon grand-père par un crochet discret au retour des champignons. Il ne faut pas oublier le Charles Pierrat et sa mère, une petite grand-mère vêtue de sombre, la Marie Page et bien sûr la Monique et le Paul Thiriet toujours souriant et dynamique, affairé dans une ambiance de ronflement de moteurs.

Et parmi tout ce monde, je galopais, je rendais visite, je m'installais, j'étais chez moi un peu partout. Les portes n'étaient pas fermées. Tous vivaient au rythme des uns et des autres. Le plus marquant c'était les « foin ». Toute une escouade munis de râteaux, qui s'interpellaient, presque tout le hameau en effervescence, ensemble, voisins, générations confondues pour se prêter main forte. Les chariots remplis, montés à une hauteur que n'atteignaient plus les fourches. Et alors cette chaîne où tous participaient, au milieu d'odeurs incomparables et de rires, pour rentrer et monter le foin dans les greniers. C'était comme une fête. Et pendant que nous les gosses, nous avions encore beaucoup d'énergie pour profiter de la pénombre et s'adonner à de nouveaux jeux, les parents se retrouvaient autour de la table, fraternisant à la veille de se rendre la pareille.

La rentrée était aussi un événement. Un peloton cycliste qui grossissait à mesure que se rapprochait la grange de la Mimi où nous rangions nos vélos. Et là ceux de Fagnoux se joignaient à ceux du village pour les classes où régnaient Monsieur Masson et Mademoiselle Enckler. La première rentrée se fait dans une école toute neuve, en grande pompe, les élèves groupés derrière les maîtres et le Maire, Monsieur Lemaire, pour accueillir le sous préfet, Monsieur Samana qui coupe le ruban inaugural. De cette période, je ne voudrais pas oublier mon curé, l'Abbé Schlienger, un homme taquin, remarquable et d'une grande bonté.

L'école primaire, St Dié et son internat ; Le retour rituel toutes les deux ou trois semaines pour une journée bien courte. Une soif d'aventure, les rêves qui deviennent de plus en plus ardents ; Un nouveau départ enfin. L'Armée de l'Air m'ouvre ses portes !

Après la dure école des Commandos de l'Air, forgé à la camaraderie, au don de soi avec des chefs exemplaires, qui savent se faire aimer et respecter, une longue absence qui me mènera de l'Océan Pacifique à l'Océan Indien en passant par l'Allemagne et l'Afrique pour accomplir une servitude exigeante où l'honneur et la grandeur de la France ne sont pas des vains mots. Les retours, les quelques congés seront autant d'opportunités pour se marier, pour faire baptiser les enfants dans ce village auquel je reste fidèle.

Malgré tout, les ans s'accumulent, une attraction, un appel se fit sentir comme chez les oiseaux migrateurs. Je n'ai de cesse de penser aux retours, idéalisant même ce petit coin où je me sens si serein. Les sapins qui me manquent, les visages familiers. D'accord, rencontrer d'autres hommes, d'autres races, d'autres cultures, ouvre peut être l'esprit et la connaissance, mais rien ne remplace le bien être et de se sentir vraiment chez soi quelque part.

1994 – Un anniversaire, un nouveau départ, celui du voyageur qui comme le marin pose son sac. Le rêve qui se réalise, loin des tumultes. La terre des ancêtres est bien réelle ; Même si maintenant les grands parents si chers reposent au cimetière communal comme de lointains parents déjà. Je peux sentir, palper, regarder sans consulter le calendrier, envisager ma nouvelle vie !

Ce sera inévitablement l'engagement associatif dans le canton, repéré par les anciens en quête de relève ; Une entrée dans la municipalité dans un contexte qui donne envie de s'investir, de rassembler. J'entrevois quand même quelques aspects qu'une vie tournée vers les autres m'avait occultée : l'envie, l'ambition. Un caporal qui prend la tête d'un petit punch local, qui place le responsable en situation telle qu'il est forcé de débarquer le chef, sans égard pour l'engagement de plus de vingt ans, et à quelques encablures de la limite d'âge. Une drôle d'impression, il me faudra pas mal de temps pour comprendre.

Vu peut-être avec un regard puéril, le village a changé quelque peu. De nouveaux quartiers, appelés lotissements, des anciens disparus et remplacés dans les habitations, des maisons coquettes pour d'autres familles qui rejoignent et s'intègrent parfois, car leurs racines ne sont pas toujours coupées totalement. Eux aussi se sentiront progressivement Thiavillois de cœur, ressentiront de la nostalgie si les circonstances économiques font que....

En 2002, le Maire, lui aussi un amoureux de Thiaville, devenu également conseiller général (mandat dont il peut être fier, car il devient le premier enfant du pays à accéder à l'assemblée départementale) se voit diminuer par un accident de santé.

Le relais est passé. L'équipe en place doit faire face pour assumer la gestion, à une situation économique dégradée, un remous qui sent la politique et une réorganisation du territoire appelée décentralisation, mais qui en fait se réalise en centralisant.

Les structures territoriales s'entassent sans la moindre suppression de l'inutile, au grand mépris de nos portes monnaies. C'est un véritable challenge qu'il faut relever. Sans les ressources forêts, des coûts astronomiques pour Thiaville, générés par l'entretien le fonctionnement, le remboursement de l'existant. Un travail de réflexion, d'anticipation, de chasse au gaspi, de réorganisation sans à coups importants sera nécessaire. Une lutte pour maîtriser les avis influencés, les projets d'intérêts individuels contrariés, le doute et le mensonge élevé en institution, et surtout par son impact, les tentatives de déstabilisation d'associations.

Rassurez-vous, ces agissements ne sont le fait que d'isolés qui craignent les règles de la Démocratie et le suffrage des justes. Le Président de la République vient justement de rappeler au congrès des Maires à Versailles ces pratiques qui consistent à empoisonner la vie des Maires et à les empêcher de travailler. Même dans une assemblée comme le conseil municipal, je m'excuse auprès des non-croyants, il peut y avoir comme chez les apôtres, un judas qui se révèle.

Les grands chantiers en cours s'intitulent : Pré de la Scie, PLU, les Grands Faings, éclairage public, beffroi de l'Eglise. Demain d'autres priorités se dégageront. Un défi est lancé pour assumer les charges existantes, régler les points sensibles notamment ceux des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, préserver notre école, nos artisans, notre souveraineté et identité rurale. Atténuer la pression fiscale est primordial.

C'est dans un contexte difficile que nous allons aborder 2008 ; la hausse des carburants, les fléaux que sont la drogue, la perte du travail, dégradent nos jeunes, nos femmes et nos hommes en pleine force pour produire et façonner leur avenir ;

Pour notre village, n'attendons pas que la société nous donne quoi que ce soit sans que nous retrouvions nos manches. Au contraire, fixons nous des objectifs qui ne sont pas hors de portée. Efforçons nous de ne jamais porter atteinte à la dignité d'autrui.

Aussi, je vous adresse pour cette année à venir, avec les adjoints, les conseillers, le personnel communal mes vœux les plus chaleureux à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles.

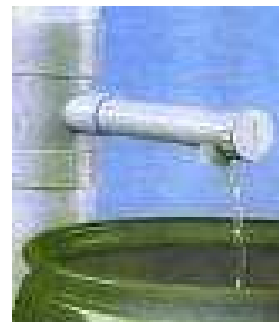
Michel GEORGES

1 Budget eau/assainissement - Modification

La trésorerie signale que l'aide 91A54414 (prêt transformable en subvention) de 24.000 francs (3.658,78 euros) pour l'étude diagnostic du réseau d'eau figure en comptabilité sous forme de prêt. L'étude ainsi subventionnée ayant bien été réalisée, l'AERM a bien transformé ce prêt en subvention.

Le Conseil décide donc l'inscription de 3.659 euros supplémentaires au compte de recettes d'investissement 131 (Agence de l'eau) et de 3.659 euros au compte de dépenses d'investissement 1641 (emprunts en euros).

Par ailleurs, les subventions doivent être amorties au même rythme que le bien qu'elles ont financé. Il est donc décidé d'amortir cette subvention en 2008 et de prévoir 3.658,78 au compte 139 (dépenses d'investissement) et la même somme au compte 770 (recette de fonctionnement).



2 Budget communal - Modifications



La trésorerie signale que le compte 21784 présente un solde débiteur de 7.574,80 euros (mandat 632/2002) pour l'achat de 16 tables et 90 chaises). Ce mandat qui concerne bien l'achat de mobilier a été imputé à tort à ce compte de mise à disposition. Il convient donc de procéder aux régularisations et de prévoir les crédits budgétaires nécessaires aux comptes 21784 (recettes) et 2184 (dépenses) pour 7.575 euros.

Il est également décidé l'inscription de 3.165 euros en recettes et en dépenses pour procéder à la régularisation de cotisations de retraite et à des remboursements de la CAF sur le Contrat Temps Libre.

3 Convention intercommunale des travaux d'aménagement du Pré de la Scie

Le Maire présente à l'assemblée la convention intercommunale relative aux travaux d'aménagement du Pré de la Scie qui a été modifiée afin de la rendre compatible avec la procédure d'appel d'offres conformément au Code des Marchés Publics (courrier de la DDE de Lunéville en date du 11/06/2007).

Il s'agit de préciser que seuls sont compétents les membres de la commission de Thiaville-sur-Meurthe.

4 Subvention d'un voyage scolaire

Conformément à sa délibération du 01/12/2006, le Conseil accorde une subvention de 16 euros au Centre de Formation Rural de GUGNECOURT pour un voyage d'étude auquel participe une élève thiavilloise.



5 Dissimulation de réseaux France Télécom

Le Président donne connaissance à l'assemblée de la convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques de France Télécom établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens d'électricité rue du Pré de la Scie.

Le Conseil autorise le Maire à signer ladite convention.



6 Demande de subvention auprès de l'Etat

Le projet de réfection des sanitaires de l'école étant envisagé pour l'année 2008 et celui-ci étant subventionné au titre de la DGE, le maire est chargé de demander les devis de plomberie et de carrelages auprès d'entreprises locales et de monter le dossier.

7 Demande de subvention auprès du Conseil Général

Il est décidé de présenter deux demandes de subvention auprès du Conseil Général 54 :

- les sanitaires de l'école,
- les voies et réseaux divers du Lotissement des Grands Faings.

8 Bilan de concertation du P.L.U.

Après information sur le projet de PLU dans le journal municipal n°445 (sept/oct 2005) et débat au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable de la commune, suite à la mise à disposition d'un cahier de concertation (une observation enregistrée) et enfin suite à la réunion publique du 27 septembre 2007 au cours de laquelle un riverain de la rue du Pré de la Scie s'est inquiété de l'écoulement des eaux en provenance de Lachapelle ; il est décidé de poursuivre la procédure de révision du P.L.U. de la commune.

9 Arrêt du projet de révision du P.L.U.

Le projet de PLU est arrêté et sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à la révision du PLU, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale.

10 Adjudication des travaux du Pré de la Scie

L'entreprise THEPAULT est adjudicataire du lot concernant l'enfouissement des réseaux secs pour 88.090,70 euros HT et l'entreprise VALANTIN est adjudicataire du lot concernant la voirie et les aménagements pour 148.855,50 euros HT.

11 Prix du bois de chauffage hiver 2007/2008

Le stère de bois de chauffage pour l'hiver 2007/2008 est fixé à 8 euros TTC après recettage par l'agent ONF.

Les lots sont attribués par la commission forêt.

12 Prix du ticket de cantine

La Société AVENANCE, chargée de la fourniture des repas à la cantine, a augmenté le prix du repas qui passe de 2,997 à 3,067 euros. Il convient d'ajouter à ce prix le coût de la livraison, l'achat du pain, des gants, toques, boîtes pour garder les plats témoins, le personnel. En conséquence, le prix du ticket de cantine passe de 3,20 à 3,30 euros.

13 Convention d'utilisation de la salle polyvalente par le Sporting Club de Baccarat

Une réponse favorable est donnée à la demande du Sporting Club de Baccarat qui sollicite la mise à disposition de la salle de sports pour les entraînements de jeunes de l'école de foot les mercredis et quelques soirées pour les seniors pendant la période hivernale sous condition de la mise en place d'une convention.

Les associations de Thiaville restent bien entendu prioritaires sur les extérieurs.



14 Travaux de réfection des chemins forestiers

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier du 27/09/2007 en provenance de la DDAF de Meurthe et Moselle relatif à la réfection des chemins forestiers.

Dans le cadre des aides « tempête », l'Etat s'est prononcé pour soutenir les communes sinistrées à hauteur de 70% de subvention sur les travaux d'équipement. Cette décision est remise en cause alors que ce sont ses propres services, dont l'ONF, qui n'ont pu réaliser le montage du dossier pour la date butoir fixée par l'Etat.

Par conséquent, une décision arbitraire réactualisée à 40% d'attribution n'est pas recevable.

Le Conseil rappelle à la DDAF et à l'Etat leurs engagements et considère que le traitement différent infligé à la commune par défaut des services est déplacé.

Compte tenu de l'insuffisance de la subvention, une autre approche sera recherchée pour la réalisation des travaux. De toute façon, les normes exigées pour un subventionnement sont relativement coûteuses et une restauration plus simple et réaliste ne sera guère plus onéreuse qu'avec des aides promises dont la part d'auto financement communal reste conséquente.

15 Photocopieur école

Malgré une intervention de la société REPRO BUREAU pendant les congés de cet été, le photocopieur de l'école était hors service depuis la rentrée.

Trouver les pièces pour procéder à cette nouvelle réparation n'étant pas possible, un appareil de rechange est mis à disposition pendant 6 mois aux mêmes conditions que l'ancien à savoir 22,47 euros HT les mille copies. Cette solution reste provisoire.



16 Projet de territoire de la Communauté de Communes du Cristal

La commission communale ad hoc réunie en séance le 20 septembre 2007 a examiné le projet de territoire de la C.C.C.

A l'unanimité des membres de cette commission, il est convenu :

- 1 - que le document élaboré sous la forme de Projet 2007-2014 ne fait pas la part qui doit être la sienne à la commune de Thiaville sur Meurthe,
- 2 - l'ensemble du document est en corrélation presque unique sur le seul « Pôle Bijou »,
- 3 - le paragraphe E intitulé « Faire vivre le territoire en permettant le développement de chaque commune » n'est pas une émanation concertée avec les élus communautaires thiavillois.

Il est donc proposé éventuellement au conseil communautaire une prise de contact terrain au cours de laquelle nous examinerons la pertinence et la faisabilité de projets concernant la commune de Thiaville sur Meurthe.

Les projets recensés sont :

- Le Parcours de santé
- 3 aires de pique nique aux lieux dits :
 - * Les Grands Faings
 - * La Taille des Chênes (près du Pont)
 - * La Côte
- Le développement et la promotion de la zone d'activité de Grandrupt.

ECHOS DU CONSEIL DU 23/11/2007

1 Dotation de solidarité

Le Conseil sollicite du Conseil Général de Meurthe et Moselle une subvention dans le cadre de la dotation de Solidarité pour les dépenses suivantes :

- installation d'un système d'alarme à la mairie : 2.833, euros HT
- remplacement du coffre fort : 449,99 euros HT
- achat de grosses poubelles : 188 euros HT
- boîtiers compteurs d'eau : 2.911,35 euros HT

2 Financement des écoles privées

L'article 80 de la loi du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales étend aux écoles privées sous contrat d'association l'obligation de participation financière des communes de résidence pour les enfants scolarisés dans une autre commune, obligation qui ne concernaient jusqu'à présent que les écoles publiques.

Après avoir pris connaissance de la circulaire d'application de cet article, le Conseil considère que ce texte contient des dispositions qui auront de lourdes conséquences telles que:

- l'obligation de financement imposée aux communes de résidence,
- l'accroissement considérable des coûts de scolarisation pour les communes,
- des risques de tension entre l'enseignement public et les écoles privées.

Le Conseil constate qu'à situation identique –la scolarisation hors de la commune de résidence, la participation financière de la commune est rendue obligatoire pour chaque élève fréquentant une école privée sans que le maire ait la moindre possibilité de donner son avis.

Il estime qu'une distorsion est ainsi créée à l'égard des enfants de l'enseignement public pour lesquels hormis l'absence de places et les cas de dérogations (obligations professionnelles des parents, fratrie dans une autre commune, raisons médicales), la participation financière de la commune est, en toute logique, facultative et soumise à l'autorisation du maire.

Le Conseil municipal ne peut accepter de perdre la maîtrise de l'organisation scolaire locale en étant dépossédé de toute autorisation à donner pour les écoles privées. Il redoute que la disparité de traitement instaurée entre l'enseignement public et le privé ravive les tensions autour de la question scolaire et que les écoles privées exercent une concurrence déloyale de nature à menacer voire à réduire à néant les efforts engagés par les élus pour maintenir et promouvoir le service public d'éducation.

Le Conseil municipal dénonce l'article 89 de la loi d'août 2004 et sa circulaire d'application. Il demande l'abrogation afin que disparaisse le privilège sans précédent consenti aux écoles privées.

3 Tarifs communaux 2008

-Contrat de nettoyage en forêt : 15,24 euros

-Cimetière :

- * Concession trentenaire : 75 euros
- * Concession 60 ans : 366 euros
- * Concession cinéraire (30 ans) : 75 euros
- * Concession cinéraire (60 ans) : 150 euros
- * Columbarium (30 ans) : 600 euros
- * Columbarium (60 ans) : 1.200 euros

- Traversée de route : 170 euros

- Extraits cadastraux : gratuits pour les propriétaires

- Ticket de cantine : 3,30 euros

- Garderie :

- * 1 prestation (soit matin, soit midi, soit le soir) : 1,40 euro
- * 2 prestations par jour : prix pour la semaine : 7,50 euros
- * 3 prestations par jour : prix pour la semaine : 9 euros

Une remise de 20% est à effectuer pour les familles dont trois enfants restent simultanément à la garderie.

-Location de la salle de sports :

- * Foot (séance d'environ 2 heures) : 13 euros
- * tennis (séance d'environ 1 heure) : 6 euros

Par ailleurs, le Conseil décide de verser les subventions suivantes :

- Au CCAS : 26 euros par personne de plus de 70 ans (Bons de Noël)

- Au Comité des Fêtes : 230 euros pour sa participation aux Maisons fleuries

- A la Musique de Raon : 70 euros pour sa prestation du 11 Novembre

- A la Caisse des Ecoles : 35 euros par an et par élève

- A la Caisse des Ecoles : 61 euros pour affranchissement

- Au Souvenir Français : 84 euros

- Aux établissements scolaires organisant des voyages ou séjours : 16 euros par an et par élève

Thiavillois.

SALLE BIETRY

(délibération du C.M. du 23/11/2007)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs	Ventilation			
					Prix total	Commune	Comité des Fêtes
			Caution	Sans chauffage	Avec chauffage		
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant	Néant	Néant	0	0
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant	Néant	Néant		
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant	Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant	Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	½ j.	Néant	40 €	50 €	30 € + 10 €	10 €
		1 j.	Néant	60 €	75 €	45 € + 15 €	15 €
		2 j.	Néant	100 €	130 €	75 € + 30 €	25 €
Habitants extérieurs à Thiaville - Lachapelle	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning)	½ j	Néant	néant	80 €	52,50 € - 10 €	17,50 €
		1j.		néant	165 €	112,50 € + 15 €	37,50 €
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune						

FOYER RURAL

(délibération du C.M. du 23/11/2007)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs	Ventilation		
			Caution	Prix total	Commune	Comité des Fêtes
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant	Néant	0	0
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant	Néant	0	0
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant	Néant	0	0
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	½ j.	Néant	55 € (sans chauffage) 70 € (avec chauffage)	41,25 € 52,50 €	13,75 € 17,50 €
		1 j.	Néant	95 € (sans chauffage) 125 € (avec chauffage)	71,25 € 93,75 €	23,75 € 31,25 €
		2 j.	Néant	170 € (sans chauffage) 215 € (avec chauffage)	127,50 € 161,25 €	42,50 € 53,75 €
Habitants extérieurs à Thiaville – Lachapelle Associations extérieures	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning) Uniquement pour réunions familiales ou associatives excluant toutes activités ou rencontres à caractère lucratif	½ j	Néant	95 € (sans chauffage) 110 € (avec chauffage)	71,25 € 82,50 €	23,75 € 27,50 €
		1j.	Néant	150 € (sans chauffage) 185 € (avec chauffage)	112,50 € 138,75 €	37,50 € 46,25 €
		2j.	Néant	270 € (sans chauffage) 320 € (avec chauffage)	202,50 € 240 €	67,50 € 80 €
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune					

4 Reconstitution de la forêt

Le Conseil sollicite l'octroi d'une aide publique dont le taux est de 80% pour trois dossiers de reconstitution de la forêt :

- Dossier 1 :

Parcelles 4 à 7, 10,11, 13, 24, 26, 27 soit une superficie de 26,5613 ha pour un montant de 30.147,08 euros HT.

- Dossier 2 :

Parcelles 15 à 18, 20, 22, 23, 29 à 33 soit une superficie de 47,1164 ha pour 53.477,11 euros HT.

- Dossier 3 :

Parcelles 2 et 3 soit une superficie de 7,0656 ha pour un montant de 8.019,46 euros HT.

Par ailleurs, le Conseil s'engage à inscrire chaque année au budget forêt la somme nécessaire à l'entretien du peuplement reconstitué et désigne l'O.N.F. comme homme de l'art agréé.



5. Prud'Hommes de Lunéville

Le Conseil municipal exprime son soutien pour que soit maintenu le Conseil de Prud'Hommes de Lunéville et approuve le texte de la motion ci-dessous :

NON A LA FERMETURE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE LUNEVILLE

La réforme de la carte judiciaire que s'apprête à engager Madame la Garde des Sceaux, par décret, contient le projet de suppression d'un certain nombre de juridictions et notamment du Conseil de Prud'Hommes de Lunéville.

Cette décision est incompréhensible alors qu'il existe des solutions permettant de renforcer le rôle de cette juridiction et par là même de désengorger celle de Nancy.

Le retour de la section « agriculture » et le transfert de la compétence territoriale au Conseil de Lunéville des Cantons de Saint-Nicolas-de-Port, d'Haroué et de Vézelize, ainsi que la commune de Varangéville vont dans ce sens.

L'assemblée rappelle les qualités du Conseil de Prud'Hommes de Lunéville en termes de délais rapides de jugement et gestion financière. Une suppression de ce Conseil de Prud'Hommes entraînerait un allongement des délais de traitement des dossiers et une augmentation des coûts de fonctionnement, ce qui irait à l'encontre des motivations affichées dans le cadre de la réforme.

Pour ces raisons nous exigeons le maintien du Conseil de Prud'Hommes à Lunéville et apportons notre soutien à l'ensemble des juges et personnels du Conseil.

BOIS DE CHAUFFAGE

Quelques lots à façonner sont encore disponibles. S'adresser à l'adjoint au maire délégué à la forêt : M. Sylvain BARP.

La priorité sera faite aux habitants qui n'ont pas encore bénéficié de cet avantage les années précédentes.



LA VIE DU VILLAGE

Naissance

Mathéo LAXENAIRE, fils de Yohan LAXENAIRE et Vanessa MICHEL est né le 11 novembre à Saint-Dié.

Zoé THOMAS, fille de THOMAS Cédric et Angélique PUTEGNAT est née le 15 novembre à Lunéville.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux aux nourrissons.

Nouveaux habitants

Guy LECLERC a emménagé au 3 rue du Gal Paradis.

Cédric THOMAS et Angélique PUTEGNAT se sont installés au 17 rue du Petit Paris

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Le 13 octobre, 2.306 brioches ont été vendues sur l'ensemble des communes et ont rapporté la somme de 10.021,15 euros.

Au nom des responsables de l'association des parents et amis des adultes et enfants inadaptés mentaux, nous vous remercions de votre geste ainsi que tous ceux qui ont procédé à la vente.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ECOLE

Élections des représentants des parents d'élèves
2007/2008

RATEAU Vanina
CALAIS Isabelle
GALLAIRE Sylvie

THOMAS Antoinette
FAVIER Claude
CUNY Francine

Foyer Rural

Sortie patinoire prévue les Samedis:

22 décembre

16 février

12 avril

Participation 12 euros entrée et bus compris.

Pour de plus amples renseignements contacter

Monsieur Jérôme THOUVENIN

Lotissement des Hayottes

COMPTEURS D'EAU

L'employé communal ou les adjoints procéderont au relevé des compteurs d'eau courant du mois de décembre.

Merci de dégager les accès si nécessaire pour faciliter cette opération.

HORAIRES DES MESSES

Thiaville sur Meurthe (54120)
samedi soir, à **18h00** 9 décembre

Bertrichamps (54120)
samedi soir, à **18h00** 16 décembre

Bertrichamps (54120)
Dimanche 10h30 25 décembre

Lachapelle (54120)
samedi soir, à **18h00** 6 janvier

Thiaville sur Meurthe (54120)
samedi soir, à **18h00** 13 janvier

Bertrichamps (54120)
samedi soir, à **18h00** 20 janvier

Lachapelle (54120)
samedi soir, à **18h00** 17 février

Thiaville sur Meurthe (54120)
samedi soir, à **18h00** 24 février

Bertrichamps (54120)
samedi soir, à **18h00** 2 Mars

Lachapelle (54120)
samedi soir, à **18h00** 6 Avril

INFOS JEUNES

Ouverture des marchés de Noël

A quelques jours du mois de décembre, les festivités de fin d'année se préparent et de nombreux marchés de Noël ouvrent leurs portes un peu partout en France. Ils sont généralement constitués de chalets vendant des produits d'artisanat, des décorations de Noël et des produits du terroir. Celui de Strasbourg est le plus connu : le "Christkindelsmaerik" (c'est son nom alsacien) existe depuis 1570. Paris n'est pas en reste avec notamment celui du Parvis de La Défense, qui s'étend sur plus de 10 000 m². Il y en a certainement un près de chez toi alors n'hésite pas à t'y promener avec tes parents !

Do you speak english ?

Sais-tu qu'aujourd'hui, plus d'une personne sur quatre parle l'anglais dans le monde ? La raison de cette constante augmentation est que l'anglais prend une place de plus en plus importante au niveau international : c'est tout d'abord la langue des affaires. D'autre part, on utilise cette langue lors des voyages pour communiquer avec les autres populations. Alors, dès maintenant, apprends bien tes leçons d'anglais car tu en auras sûrement besoin dans ta vie future !

Le 119 : enfants en danger

Il y a en France de nombreux enfants en danger, maltraités. Parmi les mauvais traitements subis, on retrouve la violence physique, les abus sexuels mais aussi les négligences et les violences psychologiques. Ces dernières ne cessent d'augmenter. Il s'agit souvent de familles touchées par un divorce, une maladie ou qui rencontrent de graves difficultés financières. Elles ont alors beaucoup de mal à remplir leur rôle de parent, comme protéger, nourrir ou soigner correctement son enfant. Et pour lutter contre cela, il existe une arme excellente, le langage. Il faut que les enfants qui connaissent ce genre de difficultés parlent... Il ne faut pas rester seul dans son coin, il faut en parler à un adulte, à une institutrice ou un instituteur, il ne faut pas avoir peur, ils sauront trouver des solutions. Les enfants en danger peuvent aussi appeler par téléphone le 119, qui est une sorte de « relais » pour tout mineur qui serait victime de maltraitance. Chaque enfant sera accueilli et entendu par le 119, qui portera sa parole auprès d'autres instances en charge de sa protection, afin de l'aider et de le sortir de cette souffrance. Tu peux aussi aller sur le site :

www.allo119.gouv.fr